



# TRAMPOLINE

## CHAMPIONNAT D'ILE DE FRANCE

Le Championnat d'Île de France est organisé conjointement par l'Acro Tramp Sevrans 93 et le Comité Régional d'Île-de-France. Cette compétition est sélective pour l'ensemble des catégories des filières Nationale et Elite en épreuve individuelle et en épreuve synchronisée.

### DATE DE LA COMPÉTITION

- **Samedi 18 mars 2023**

Le planning de la compétition sera diffusé sur le site du comité régional :

[Accueil](#) > [NOS DISCIPLINES](#) > [TRAMPOLINE](#) > [Compétitions TR](#)





### LIEU DE LA COMPÉTITION

Gymnase Jesse Owens  
6 avenue du Docteur Schaffner  
93270 SEVRAN

### ENGAGEMENTS

La procédure d'engagement se fait uniquement via la base extranet du site de la fédération : <http://www.ffgym.fr/>

- **Date limite d'engagement le 16 février 2023** (cf. tableau des engagements page 11)
- Pour les droits d'engagement, se conformer au tarif régional qui est de 18€ en individuel et de 20€ par équipe en épreuve synchronisée.
- L'ensemble des informations utiles à la procédure d'engagement sont disponibles sur le site du comité régional.

-  **Paiement** : il pourra être effectué soit par virement bancaire, soit par carte bancaire, soit par chèque à l'Ordre du CRIFGYM. Une facture vous sera délivrée après la tenue de l'évènement. Nous vous encourageons à payer à réception de facture.
  -  Règlement directement via EngaGym : [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr)
  -  Règlement par Carte Bancaire : sur le site du CRIFGYM : [www.crif-ffgym.com](http://www.crif-ffgym.com)
  -  Règlement par virement : IBAN : FR76 1027 8062 1400 0201 1450 175 - BIC : CMCIFR2A

Préciser dans le libellé du virement, du paiement en ligne : Le nom du club + son numéro d'affiliation fédéral + la compétition + la discipline concernée.

## FORFAITS

Tout forfait doit être déclaré via l'extranet Fédéral.

- Jusqu' à 10 jours avant la compétition : pas d'amende, les engagements seront déduits.
- Passé ce délai :
  - un forfait avec certificat médical : pas d'amende, les engagements seront dus.
  - un forfait sans certificat médical : une amende sera appliquée et les engagements seront dus.

## JUGES

Les clubs devront présenter le nombre règlementaire de juges impérativement en tenue, comme prévu par le Règlement Technique Fédéral. La liste des juges officiant sera publiée avant la compétition sur le site du comité régional.

Les juges remplaçant seront sollicités pour la gestion du secrétariat durant la compétition.

Une réunion de juge sera mise en place au plus tard 30 minutes avant le début de la compétition. La présence des juges est obligatoire. Tout juge absent ou en retard sera considéré comme forfait.

Un juge préalablement engagé pourra être remplacé (*par un juge de niveau équivalent*) si seulement le club où il officie prévient le responsable des juges, et au plus tard 48h avant le début de la compétition.

Attention une amende peut ainsi être infligée au club ne présentant pas de juge. En effet, si le nombre de juge n'est pas suffisant, la compétition ne pourra pas avoir lieu ou être fortement perturbée.

N'hésitez pas à solliciter des juges d'autres clubs. Il existe sur Facebook une bourse aux juges pour aider : « CRIFGYM Juges »

## INFORMATIONS IMPORTANTES



### **Bon de soutien aux compétitions régionales**

- Entrée gratuite :
  - pour les moins de 12 ans,
  - pour tous les licenciés FFG, sur présentation du justificatif (attestation de licence).
- Entrée Public : 3 euros.



Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée de la compétition.

## CLASSEMENT PAR EQUIPES

Conformément à ce qui est indiqué à la page 17 de la brochure technique régionale, des classements par équipe seront effectués lors de cette compétition.

- Coupe féminine et masculine : addition des 3 meilleures notes à chaque passage des épreuves qualificatives, sur 4 compétiteurs (3 minimum) désignés à l'avance sur Engagym. les modifications doivent être transmises à Kathia Perrin ([kathia.perrin@ffgym.fr](mailto:kathia.perrin@ffgym.fr)) au plus tard la veille de la compétition avant 18h. Chaque club est limité à 2 équipes par coupe.
- Coupe des clubs : dans chaque filière (Nationale et Elite), chaque gymnaste qui réalise les minimas de sélection de sa catégorie rapporte à son club les points suivants : 5 points en filière Elite, 3 points en filière nationale.

## CONTACTS

**Contact CRIFGYM** : Muriel BRUNO : [muriel-bruno@crif-ffgym.fr](mailto:muriel-bruno@crif-ffgym.fr) - 06 30 32 91 06

**Contact club** : [acrotrampsevrans@gmail.com](mailto:acrotrampsevrans@gmail.com)

**Référente technique régionale trampoline** : [perrinkathia@yahoo.fr](mailto:perrinkathia@yahoo.fr) – 06 61 07 11 63